

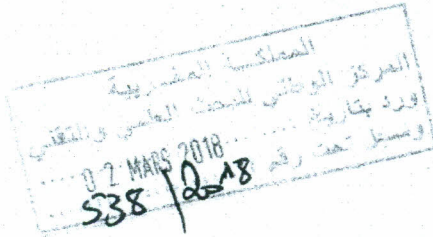


**Centre National pour la Recherche
Scientifique et Technique**

**Laboratoire de Microbiologie et Biologie Moléculaire (LMBM)
Collections Coordonnées Marocaines de Microorganismes (CCMM)**

**LA PREMIÈRE AUTORITÉ
DE DÉPÔT INTERNATIONALE
ÉTABLIE EN AFRIQUE**

M. Mohamed Khalfaoui
Directeur
Collections Coordonnées Marocaines de
Microorganismes, CCMM
Laboratoire de Microbiologie et Biologie
Moléculaire, LMBM
Centre National pour la Recherche
Scientifique et Technique, CNRST
Angle avenue Allal El Fassi,
avenue des FAR, Quartier Hay Ryad
B.P. 8027 Nations Unies
10102 Rabat
Maroc



Le 20 février 2018

Monsieur le directeur,

Nous vous confirmons, par la présente, que les Collections Coordonnées Marocaines de Microorganismes (CCMM) ont acquis le statut d'autorité de dépôt internationale selon le Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets, le 20 février 2018.

- ./ Nous avons le plaisir de vous faire parvenir ci-joint, deux exemplaires du texte du Traité de Budapest et du règlement d'exécution du Traité de Budapest, en français et en anglais, ainsi qu'un document contenant les formules établies selon le Traité de Budapest. Ces formules sont également disponibles en format PDF sur le site internet de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) (<http://www.wipo.int/budapest>), à la rubrique *Guide du dépôt des micro-organismes selon le Traité de Budapest / Appendice 3*.

Pour toute question relative à ce courrier, ou tout autre sujet concernant le Traité de Budapest, n'hésitez pas à contacter M. Ewald Glantschnig, Chef, section du Traité de Budapest, Division du droit des brevets, au courriel suivant : ewald.glantschnig@wipo.int

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Marco Alemán
Directeur
Division du droit des brevets